

Round up et cancer : la justice confirme en appel une condamnation de Monsanto

Agroécologie | 17 mai 2021 | Sophie Fabrégat | Actu-Environnement.com

A- A+  



© The Toird

La cour d'appel de San Francisco a confirmé, le 14 mai, la condamnation de Monsanto dans le procès l'opposant à un retraité ancien utilisateur de Round up, Edwin Hardeman. Celui-ci pointait du doigt le rôle du désherbant utilisé pendant 25 ans dans le développement de son cancer, un lymphome non hodgkinien diagnostiqué en 2015. La firme, rachetée en 2018 par Bayer, est donc condamnée à lui verser 25 millions de dollars de dommages et intérêts.

Edwin Hardeman est un des premiers plaignants à attaquer Monsanto. Mais depuis 2015, plusieurs milliers de procédures similaires auraient été lancées aux États-Unis contre le géant de l'agrochimie, a indiqué la cour d'appel dans son arrêt.